CoObs : construire collectivement un observatoire territorial

Auteurs : Philippe Lemoisson & Jean-Philippe Tonneau

Dernière mise à jour : 11.12.2020

Introduction

Un observatoire est d'abord un système d'information, au sens d'un ensemble organisé de « ressources » (à commencer par une communauté de personnes) pour collecter, stocker, traiter, distribuer et interpréter de l'information. L'approche adoptée par le Cirad s'est inspirée des travaux sur les systèmes d'information en entreprise, en les adaptant car le contexte de construction d'un observatoire est radicalement différent de celui d'une entreprise. Au sein d'une entreprise ou d'un organisme, l'équipe de direction traduit les enjeux en objectifs et structure l'action en procédures ; les mandats, les fonctions et les pouvoirs sont à la fois clairement définis et parfaitement légitimes à chaque niveau de l'organisation. Dans un contexte d'observatoire, a contrario, la communauté fédérée par l'enjeu n'est pas encore organisée pour agir : la traduction de l'enjeu en objectifs et en actions doit être le résultat d'une réflexion collective. L'exercice est difficile car il faut prendre en compte des perceptions d'acteurs aux intérêts divers et parfois conflictuels, engagés dans une forme de communication obligatoire. Une proto-organisation est nécessaire pour définir les règles du jeu, le "comment travailler", tout en construisant une légitimité et en mettant en place une coordination. Les échanges de données et leur transformation doivent être négociés et contractualisés ; ils contribueront en retour à la cohésion et à l'organisation de la communauté d'acteurs. L'observatoire est donc à la fois un objet et un processus. Il s'agit de construire simultanément une organisation et son système d'information dans un processus de légitimation mutuelle ; c'est pourquoi une méthode spécifique était nécessaire.

Bref historique de la genèse de la méthode CoObs

Ce besoin d'une méthode spécifique a été pressenti très tôt dans le domaine agricole par les Ministères français en charge de l'Agriculture et du Développement Durable. Ils ont organisé la réflexion en collaboration avec l'INRA (Institut National de Recherche en Agronomie) et le CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) :

- sur la période 2005-2007, le projet de recherche-développement OTPA (Observatoire Territorial des Pratiques Agricoles) a élaboré un recueil de recommandations à l'usage des organismes de développement agricole et de leurs partenaires, en s'appuyant sur des territoires pilotes. OPTA a été prolongé par le projet OAT (Observatoire Agriculture et Territoires) qui a développé un système d'information et de suivi des relations entre pratiques agricoles et territoires ;
- sur la période 2005-2008, le projet de recherche COPT (Conception d'Observatoires des Pratiques Territoriales) a consolidé et formalisé une méthode (Lemoisson et al, 2008).
- en continuation du projet COPT, sur la période 2008-2012 et sous la conduite du CIRAD, les partenaires ont généralisé la méthode pour la rendre applicable à tout type de contexte territorial (Lemoisson et al, 2012).

Les étapes clés de la construction d'un observatoire suivant CoObs

En préalable à la conception d'un observatoire, un diagnostic de territoire (formel ou non) a produit un consensus sur :

- les limites pertinentes du territoire pour organiser l'observation et l'action ;
- l'état des lieux sur les forces, les faiblesses, les atouts et les menaces ;
- la hiérarchisation des enjeux et l'identification de l'enjeu prioritaire (exemples : «l'occupation des sols sur un territoire lagunaire», «la durabilité des agricultures en écorégion Caraïbes»). C'est cet enjeu, associé à la conscience collective d'un gain collectif ou d'une perte collective, qui va motiver et orienter l'observation et l'action au niveau territorial.

Nous supposons ensuite qu'à partir de l'enjeu prioritaire, une communauté d'acteurs met en place un dispositif dédié au suivi dans le temps du territoire et de l'action collective. Pour piloter une telle démarche, deux structures doivent être identifiées :

- le *comité de suivi* est le Maître d'Ouvrage du projet ; il est garant de l'atteinte des objectifs initiaux dans des délais raisonnables, en fonction des ressources disponibles. Il interviendra à la réception de chaque phase.

- l'*équipe technique* est le rôle de Maître d'Œuvre du projet ; il négocie avec le Comité d'Orientation le budget et le planning de chaque phase. Il désigne pour chaque étape un animateur d'étape, responsable des livrables et produit en fin d'étape un compte rendu de gestion.

La démarche CoObs est itérative ; on y distingue cinq phases (figure 1). Les flèches indiquent comment les différentes phases s'alimentent les unes les autres.

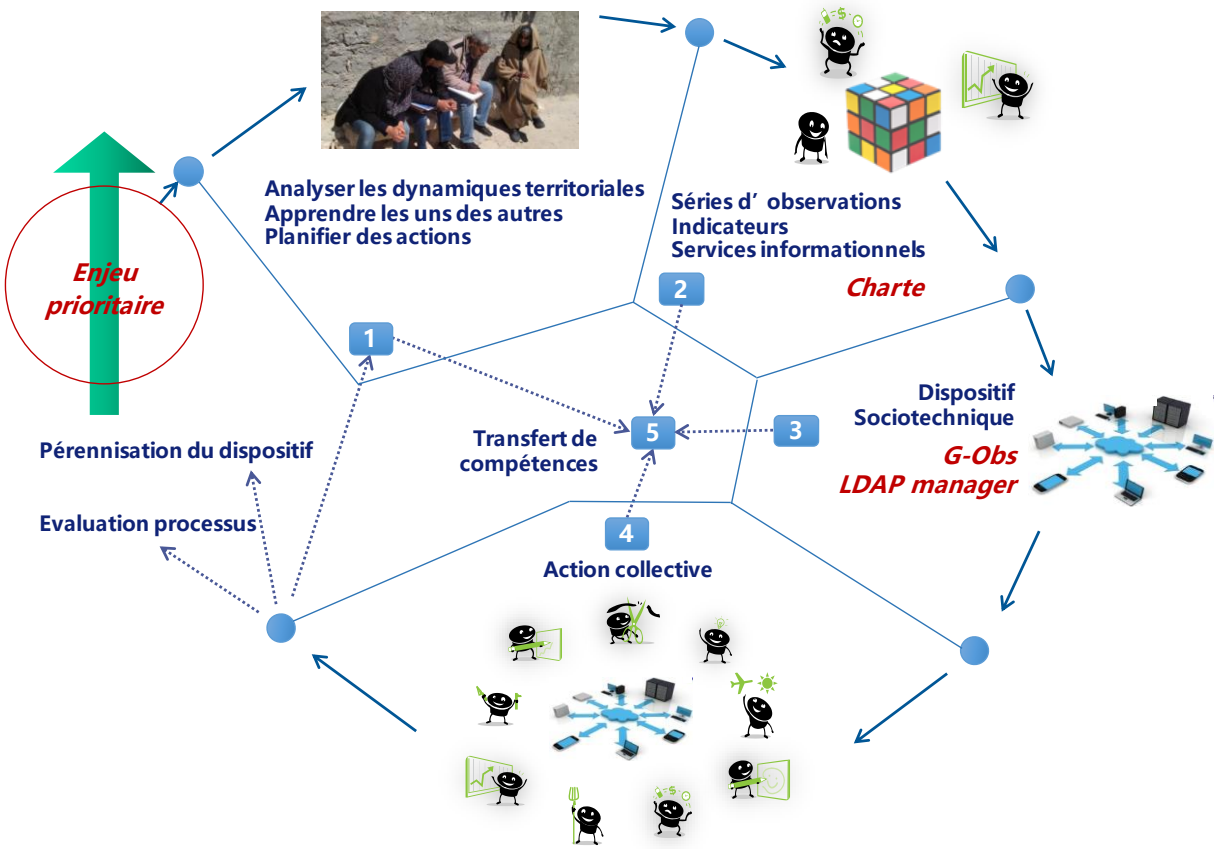

Figure 1 : les étapes clés de la construction d'un observatoire suivant CoObs

L'analyse des dynamiques (1) alimente le modèle de l'observation (2) dont les indicateurs et les services informationnels constituent le cœur des spécifications du dispositif sociotechnique (3). Une fois mis en place, le dispositif sociotechnique permet le pilotage du territoire par les pratiques et l'ajustement des politiques (4). Ceci permet d'une part d'itérer (1) avec une meilleure compréhension des dynamiques et d'autre part d'accompagner « en situation » le renforcement des compétences locales et la pérennisation des pratiques (5).

<u>Phase 1</u> : Etablir une compréhension commune des dynamiques liées à l'enjeu et définir les actions prioritaires

Durant cette phase initiale d'état des lieux et d'analyse, les risques et enjeux collatéraux à l'enjeu prioritaire sont abordés collectivement en mettant en œuvre, par exemple, une analyse de type SWOT, mais aussi en organisant un tour de table des bonnes pratiques, des savoirs et des expertises, et en conduisant des enquêtes de terrain, des analyses multifactorielles… Ces éléments de réflexion, dûment documentés, constituent en eux-mêmes un patrimoine qui évoluera au fil des itérations successives. De plus, ils sont le point de départ d'une formalisation au sein du *modèle des dynamiques territoriales* de façon à identifier et planifier les actions de correction ou de régulation, mais aussi pour préparer le *modèle de l'observation* en construisant le graphe des variables utiles et des relations causales supposées entre elles. A la fin de cette phase, les investissements nécessaires pour aller au bout de la démarche sont estimés sous forme d'avant-projet. A la vue de cette estimation, le *Comité d'Orientation* donne (ou non) son feu vert pour poursuivre. En cas de réponse positive, il est alors utile de produire un ensemble de critères pour évaluer l'observatoire lorsqu'il sera opérationnel.

<u>Phase 2</u> : Spécifier le dispositif sociotechnique pour observer

Cette phase correspond à la construction du *modèle de l'observation*. Elle comporte trois actions : i) la spécification des informations gérées par l'observatoire et des formes de présentation de ces informations répondant aux besoins des acteurs, ii) le calibrage du projet et la production des documents qui permettront d'en sous-traiter les aspects purement techniques et iii) la contractualisation des règles du partenariat entre acteurs au moyen d'une *charte.*

Ces trois actions se déclinent en tâches listées ci-après :

i. Spécifier dans le détail le *système d'indicateurs* permettant de suivre dans la durée l'état du territoire, les actions, mais aussi les contraintes qui pèsent sur le territoire. Définir les *services informationnels*, ou vues qu'auront les acteurs sur ces indicateurs. Un *service informationnel* est défini comme une vue partielle fournissant à une catégorie d'acteurs les informations adéquates pour piloter ses objectifs ou pour répondre à ses besoins d'information. Les services informationnels puisent leurs informations dans le système d'indicateurs et les présentent sous forme de cartes thématiques, tableaux de bord, tableaux de chiffres …

ii. préparer la construction et l'initialisation du dispositif sociotechnique par la rédaction de deux cahiers des charges : l'un pour la construction du dispositif sociotechnique, l'autre pour la collecte des données nécessaires à son alimentation.

iii. rédiger une *charte* impliquant tous les partenaires de l'Observatoire ; c'est le document qui fera référence pour définir les « droits et devoirs » des uns et des autres. La charte traite des usages et des services rendus par l'observatoire, elle est construite autour du concept de *service informationnel* : elle fournit pour chaque service des garanties de qualité et de disponibilité, décrit les normes adoptées pour en assurer l'interopérabilité technique et définit les droits d'accès et les devoirs en termes de production régulière de données pour les alimenter.

Phase 3 : Alimenter par des données initiales et déployer le dispositif G-Obs

Cette phase est la construction proprement dite de l'observatoire. Elle comporte deux aspects : i) le développement des *services informationnels* et ii) la collecte des *séries de données* initiales pour commencer l'observation à partir d'une référence.

Phase 4 : Piloter collectivement l'enjeu grâce au dispositif

Dès la mise en service du logiciel une phase d'expérimentation de pilotage collectif de l'action territoriale commence. La montée en charge est progressive et accompagnée. Après une période de fonctionnement suffisante, l'observatoire sera évalué à la fois dans la qualité de sa construction (selon des critères standard de qualité logicielle) et dans sa pertinence par rapport à l'enjeu (selon les critères définis en fin de phase 1).

Phase 5 : Transférer les compétences & Pérenniser les pratiques

L'observatoire va permettre une montée en compétence des acteurs et le renforcement des tissus socio-économiques locaux. Dès le début du projet, l'accompagnement sur les aspects de modélisation participative, de spécification puis de construction des services informationnels, de collecte des séries de données géo référencées peut commencer. A partir de la phase 4, un double accompagnement « en situation » est possible : i) accompagnement dans leurs pratiques des acteurs qui ont un impact direct sur le territoire et ii) accompagnement des acteurs de la gouvernance territoriale dans l'usage du nouvel outil de pilotage de l'action.

Glossaire

- *Charte :* Accord entre parties pour la gouvernance de l'information sur un territoire
- *Enjeu :* ce qui peut être gagné ou perdu collectivement (qualité de l'eau, éducation des enfants, niveau de vie …)
- *G-Obs :* plug-in de QGIS pour transformer des séries de données en services informationnels
- *Indicateur :* abstraction d'une série de données dans un but d'aide à la décision
- *LDAP manager :* outil logiciel de gouvernance de l'information basé sur l'administration des rôles et des services informationnels
- *Série de données :* ensemble de données correspondant au même objet observé et produit par la même source, selon un protocole constant ; c'est un ensemble homogène, qui fait sens pour son producteur.
- *Service informationnel* : représentation utilisable par un ou des acteurs dans un but d'information ou d'aide à la décision ; il agrège et transforme des séries de données.

Références

2018

Lemoisson P., Tonneau J.P., Jannoyer M., Thirez J., Roussillon J.P. 2018. Método de concepción colaborativa de los observatorios – CoObs. In : Observatorios territoriales para el desarrollo y la sustentabilidad de los territorios VOL. 1: Marco conceptual y metodológico. Vitale Javier (ed.), Dalmasso Caterina (ed.), Saavedra Marcelo (ed.), Ledesma Sandra (ed;), Cittadini Eduardo (ed.). Buenos Aires : INTA, 59-70. (Investigation, desarrollo e innovacion) ISBN 978-987-521-922-9

2017

Le Bel S., Cornélis D., Lemoisson P., Müller J.P., Trébuchon J.F. 2017. Observer pour mieux comprendre et mieux gérer les filières viandes sauvages. In : van Vliet N. (ed.), Nguinguiri J. -C. (ed.), Cornelis D. (ed.), Le Bel S. (ed.). Communautés locales et utilisation durable de la faune en Afrique centrale. Bogor : FAO, CIFOR, p. 177-208.

http://www.cifor.org/publications/pdf_files/Books/FAO-CIFOR_2017Book-10.pdf

Tonneau J.P., Lemoisson P., Coudel E., Maurel P., Jannoyer M., Bonnal V., Bourgoin J., Cattan P., Chéry J.P., Piraux M., Lestrelin G. 2017. Les observatoires territoriaux. Des outils de la société de la connaissance ?. Revue Internationale de Géomatique, 27 (3) : p. 335-354.

http://dx.doi.org/10.3166/rig.2017.00035

Tonneau J.P., Lemoisson P., Jannoyer M., Maurel P., Cattan P., Le Bail M. 2017. Les observatoires territoriaux : un outil de développement ?. In : Caron Patrick (ed.), Valette Elodie (ed.), Wassenaar Tom (ed.), Coppens D'Eeckenbrugge Géo (ed.), Papazian Vatché (ed.). Des territoires vivants pour transformer le monde. Versailles : Ed. Quae, p. 231-238. (Agricultures et défis du monde).

http://www.quae.com/fr/r5066-des-territoires-vivants-pour-transformer-le-monde.html

Tonneau J.P., Lemoisson P., Jannoyer M., Maurel P., Cattan P., Le Bail M., Bonnal V. 2017. Territorial observatories: a tool for development ?. In : Caron Patrick (ed.), Valette Elodie (ed.), Wassenaar Tom (ed.), Coppens d'Eeckenbrugge Geo (ed.), Papazian V (ed.). Living territories to transform the world. Versailles : Ed. Quae, FAO, p. 223-230. (Agricultures et défis du monde).

http://www.quae.com/fr/r5192-living-territories-to-transform-the-world.html

2016

Lemoisson P., Tonneau J.P., Bonnal V. 2016. Piloter la transition des agricultures dans l'éco-région Caraïbe. Gatineau : ASRDLF, 22 p. Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française. 53, 2016-07-07/2016-07-09, Gatineau (Canada).

Lemoisson P., Tonneau J.P., Maurel P. 2016. L'intelligence territoriale dans le bassin de Thau: un observatoire pour penser et piloter l'action. In : Torre André (ed.), Vollet Dominique (ed.). Partenariats pour le développement territorial. Versailles : Ed. Quae, p. 59-73. (Update Sciences & technologies).

2013

Lemoisson P. 2013. CoObs Construire collectivement un observatoire territorial. Montpellier : CIRAD, 2 p.

Lemoisson P. 2013. CoObs, construire collectivement un observatoire territorial : le cas du bassin de Thau. In : UMR TETIS. Séminaire interne de l'UMR TETIS Les observatoires, Montpellier, France, 22 mars 2013. s.l. : s.n., (41 vues). Séminaire interne de l'UMR TETIS Les observatoires, 2013-03-22, Montpellier (France).

Lemoisson P., Roussillon J.P., Le Viol J., Moyroud N., Barbe E., Maurel P. 2013. Prestation de service : Développement d'une application informatique de cartographie web constituée d'un socle commun, du module de gestion d'indicateurs " Observatoire " et du module de gestion de dossiers d'incidence " Natura 2000 " : Syndicat Mixte du Bassin de Thau. Cahier des clauses techniques particulières. s.l. : s.n., 67 p.

2012

Andrianirina N., Bosc P.M., David-Benz H., Imbernon J., Le Cotty T., Lemoisson P., Penot E., Randrianarison L., Rasolofo P., Ronfort C., Scopel E. 2012. Le Lac Alaotra à Madagascar. Un observatoire du Réseau de l'observatoire des agricultures du monde. Montpellier : CIRAD, 39 p.

Lemoisson P., Passouant M. 2012. Un cadre pour la construction interactive de connaissances lors de la conception d'un observatoire des pratiques territoriales. Cahiers Agricultures, 21 (1) : p. 11-17.

http://dx.doi.org/10.1684/agr.2012.0538

Lemoisson P., Tonneau J.P., Maurel P., Valette E., Barbe E. 2012. CoObs Méthode de conception collaborative d'observatoires. version 2012. s.l. : s.n., 18 p.

Tonneau J.P., Lemoisson P. 2012. Maître, professeur, accompagnateur ? Les modes d'apprentissage face aux TIC. In : 8ème Colloque technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE 2012), Lyon, France, 11-13 décembre 2012. s.l. : s.n., (39 vues). Colloque Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. 8, 2012-12-11/2012-12-13, Lyon (France).

2011

Lemoisson P. 2011. Obervatoires et gouvernance territoriale : une approche par la co-construction de modèles : [Présentation orale]. In : GIS CIST. Fonder les sciences du territoire : Colloque international du GIS Collège international des sciences du territoire (GIS CIST), Paris, France, 23-25 novembre 2011. s.l. : s.n., (10 vues). Colloque international du GIS Collège international des sciences du territoire, 2011-11-23/2011-11-25, Paris (France).